

Rencontre

Formation

Valeurs de la République et laïcité

2 sessions à Lyon

**Session 1 : mardi 2 et jeudi
11 juin 2026**

**Session 2 : mercredi 22 et
jeudi 23 juillet 2026**



Lieu

Labo Cités
1^{er} étage
4 rue de Narvik
69008 Lyon

Pré-inscription obligatoire
sur le portail d'inscription
mis en ligne par l'ANCT

**Il est obligatoire de suivre
les deux journées de formation**

Nombre de participants maximum :
16 personnes par session.



Contexte

Depuis plusieurs années, les affaires relatives au port de signes religieux à l'école ou dans l'espace public, la question des menus servis dans les cantines scolaires, des prières de rue, des caricatures ont mis le vivre-ensemble et la laïcité au cœur des débats et controverses médiatiques. Ceci témoigne d'une méconnaissance de la laïcité, focalisée souvent sur ce qu'elle interdit au détriment de ce qu'elle garantit comme libertés individuelles et collectives. Les contresens et les malentendus – y compris au sein des institutions – contribuent à entretenir des tensions. Dans ce contexte, il est observé, sur le terrain, un certain découragement des professionnels et une difficulté à répondre aux situations qu'ils rencontrent ou aux interpellations dont ils font l'objet.

Le plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » constitue une réponse à la demande de qualification et d'accompagnement de ces acteurs. Il est piloté par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) au plan national. En région Auvergne-Rhône-Alpes, la Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Auvergne-Rhône-Alpes) et Labo Cités coordonnent le déploiement du plan de formation.

Depuis 2016, Labo Cités a formé près de 1 300 professionnels sur le module de formation de 2 jours : salariés des associations de terrain, animateurs, agents de développement, conseillers citoyens, bailleurs sociaux, agents des collectivités locales, médiateurs sociaux, éducateurs de prévention etc. Par ailleurs, Labo Cités organise et anime des temps de sensibilisation qui ont bénéficié à plus de 1 200 personnes et, depuis 2021, des formations de formateurs sont organisées à destination de acteurs de la politique de la ville.

Objectifs généraux

- ▶ Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- ▶ Adopter un positionnement et une posture adaptés aux situations professionnelles et au statut de la structure employeuse
- ▶ Apporter des réponses aux situations rencontrées, fondées sur le droit, dans une logique de dialogue et de pédagogie
- ▶ Initier des échanges entre professionnels d'horizons divers à partir de cas pratiques et d'exemples de situations vécues

Jour 1

Appréhender le principe de laïcité et analyser des situations concrètes

Cette première journée permettra à chaque professionnel d'appréhender les notions générales de la laïcité et des valeurs de la République afin lui permettre de mieux identifier et conforter son positionnement et sa posture professionnelle.

Contenus : Quelles représentations avons-nous de la laïcité ? Quels sont les points de repères historiques et juridiques ? Quelles définitions donnons-nous aux termes qui lui sont proches (égalité, liberté de conscience...) ? Quelles situations rencontrons-nous dans notre quotidien de professionnel ?

Jour 2

Consolider sa posture professionnelle et approfondir le sujet

Cette deuxième journée permettra à chaque professionnel de consolider ses connaissances et son expertise à partir de mises en situations proposées et d'un approfondissement sur plusieurs modules thématiques (usage des espaces publics, relation socio-éducative, accueil du public).

Contenus : Comment analyser et traiter une situation mettant la laïcité au centre du débat ? Quels arguments élaborer pour l'instauration d'un dialogue d'ouverture et de compréhension ? Quelle posture professionnelle investir et affirmer : écoute, empathie, médiation, diplomatie... en fonction d'où on parle ?

Principes pédagogiques

La diversité des approches pédagogiques est privilégiée : apports théoriques, travail sur des cas pratiques (refus de mixité, demande de financement d'association ayant une activité religieuse, demande de dispense d'enseignement, port de signes religieux...), travail en groupe, pédagogie interactive.

Public

Cette formation de deux jours s'adresse aux professionnels en contact avec les habitants/usagers/citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : équipes projet, animateurs socio-éducatifs, éducateurs sportifs, bailleurs sociaux, gestionnaires d'équipement, agents de développement, médiateurs sociaux, éducateurs de prévention, agents des collectivités locales, membres des conseils citoyens etc.

Rencontre

Formation 

Valeurs de la République et laïcité

Session 1 : mardi 2 et jeudi 11 juin 2026, à Lyon

Horaires : 9h15-12h45 / 14h15-17h15 - Repas libre

Formateurs : Fabien Bressan, directeur de Labo Cités, et Matthieu Manchon, chargé de mission à Labo Cités.

 **Inscriptions**

avant le 19 mai 2026

Session 2 : mercredi 22 et jeudi 23 juillet 2026 à Lyon


Horaires : 9h15-12h45 / 14h15-17h15 - Repas libre

Formateurs : Marjorie Fromentin et Matthieu Manchon, chargés de mission à Labo Cités.

 **Inscriptions**

avant le 8 juillet 2026

Les formateurs·trices sont habilité·e-s par la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes et l'ANCT dans le cadre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité ».

 **La formation est gratuite mais l'inscription est obligatoire.**
Il est obligatoire de suivre les deux journées de la formation

Nombre de participants par session : 16 personnes maximum.

Une liste d'attente sera ouverte au-delà des 16 premiers inscrits pour chaque session.

 **Pré-inscriptions sur le portail de l'ANCT**

Modalités de pré-inscription

1/ Cliquer sur le bouton « se pré-inscrire » dans la session 1 ou 2 intitulées « Labo Cités - Acteurs de la politique de la ville ». **Choisissez bien la session 1 ou la session 2.**

2/ Se créer un compte, si possible avec une adresse personnelle (car certaines adresses professionnelles ont des pare-feux qui bloquent la réception de mail @noreply). Une fois pré-inscrit, le portail permettra aux participants notamment de retrouver les documents de la formation et de répondre au questionnaire de satisfaction.

3/ Vous recevrez un mail de confirmation d'inscription quelques jours avant le début de la formation.

Important : si vous ne recevez pas de mail de confirmation, c'est que vous n'êtes pas inscrit.e à la session.

Une difficulté pour se pré-inscrire ?
Cette vidéo vous guide pas à pas.



Renseignements

Marjorie Fromentin
Chargée de mission
04 78 77 01 11
mfromentin@labo-cites.org

En savoir plus sur la formation :

<https://laicite.labo-cites.org>